

## **AVIS PUBLIC**

## DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

Avis est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, que le rôle général de perception a été déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Que les taxes sont payables en six (6) versements échéants le 6 mars 2023, le 17 avril 2023, le 29 mai 2023, le 10 juillet 2023, le 21 août 2023 et le 2 octobre 2023. Qu'un intérêt de douze (12%) pourcent l'an sera chargé sur toutes les taxes, compensations et tarifs imposés à compter de leur date respective d'échéance.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 6 février 2023.

Francis Pelletier

Directeur général et secrétaire-trésorier

## CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussigné, Francis Pelletier, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 6 février 2023, entre 8h et 16h30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6 février 2023.

Francis Pelletier

Directeur général et secrétaire-trésorier